L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE, & CO.
NO. 61, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; du plaisir pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas avance pour toute l'année, il sera exigé deux piastres d'avance. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arabonnement devront en donner avis par écrit, sans recurrent aussi que le terme de leur abonnement ne soit arrivé. ANNONCES—Une piastre par carré de chaque insertion. ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans les annonces régulières, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de 16 lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans, les personnes tenant magasins de détail, 200; les Banques, les compagnies d'assurances et autres institutions publiques, les agens d'assurances et autres maisons faisant le commerce, 300. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Les souscripteurs aux avis ont limité à un car de changer fois et trois fois par semaine.

Les annonces de mariages et de décès, les articles LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles méritent l'attention du public à des ventes d'immeubles, des meubles, ici à ticks agués par des passagers, les annonces de bateaux &c. &c. devront payer au taux des annonces.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paraîtront à 1 par carré pour chaque insertion. LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, ou qui n'intéressent être à tarif, paieront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui paraîtront de la ligne ordinaire des annonces ou articles et ne seront pas publiés, à moins qu'elles ne soient abonné à l'année, seront vues à l'encan pour une année, à moins que les ventes à l'encan ne soient autrement ordonnées par justice, ou que les habitans ne soient autrement ordonnés, animaux épaves ou égarés &c., lui seront insérés gratis, excepté pour une fois ou deux fois, suivant que le cas le requerra.

LES ANNONCES de cas relatives à des emplois publics et autres qui doivent être publiées pendant un mois et devront être continuées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de cas relatives à des emplois publics, à moins qu'elles ne soient payé d'avance, ou qu'il n'y ait répondant.

LES ANNONCES et autres ecritoits ouverts pour l'année publique, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison les plaisirs paieront 2 50.

LES ANNONCES de cas relatives à des emplois publics et autres qui doivent être publiées pendant un mois et devront être continuées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de cas relatives à des emplois publics, à moins qu'elles ne soient payé d'avance, ou qu'il n'y ait répondant.

LES ANNONCES et autres ecritoits ouverts pour l'année publique, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison les plaisirs paieront 2 50.

A LOUER—Le Maison à trois étages entre la rue Chartres et Bienville, présentement occupée par Mr. Benj. Levy.

Le Maison à trois étages de quatre étages, située sur le côté occidental de la rue du Camp, près de l'encoignure de la rue Gravier.

Le Maison neuve à magasins de quatre étages, située à l'encoignure des rues du Camp et Poydras, et le magasin contigu tenant face à la rue du Camp. Pour les conditions, s'adresser à MORGAN & CO.
17, rue du Canal.

A LOUER—Le tout ou les deux étages du magasin en briques, No. 34 Allée de la Banque. S'adresser à SAMUEL BELL,
29, Magasins.

A LOUER—Une partie du premier étage rue du Camp, No. 30. S'adresser à ANDREWS & BROTHERS,
sur les lieux.

LA MAISON de Résidence à louer—Une belle maison située à 4 cages située No. 321, rue du Camp, près la rue Bourbon, avec citerne, hydrans et tout ce qu'on est en droit de pour une famille. On pourra entrer immédiatement. S'adresser à
CONVERSE & Co. 5., Nlle. Levée.

A LOUER—Le beau Magasin rue Chartres, occupé par Messieurs Hart, Labati & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à
H. C. CAMMACK & Co.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance de Lundi, 13 Juillet 1840.

LE Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de la Nlle-Orléans, arrête ce qui suit :

1o. Après la promulgation de la présente ordonnance, il ne sera permis à aucun marchand, étalagiste ou colporteur de marchandises, bijouterie, boîtes, quincailleries, chapeaux, casquettes, quincaillerie, coutellerie, groceries, linges faits, articles de bureaux, etc., de stationner sur aucune voie publique, chemin, levée ou banquette dans les limites de cette municipalité, sous peine de trois jours d'emprisonnement et de vente amende de dix piastres pour chaque contravention. De plus, à l'effet d'assurer la fidèle exécution de la présente ordonnance, les commissaires des marchés aux légumes et aux boucheries seront tenus personnellement responsables de la mise en vigueur des présentes règlemens, et seront autorisés pour la 1ère et la 2de, contravention à une amende de vingt cinq piastres, et plus à être destitués par le maire, dans le cas qu'ils seraient trouvés coupables de négligence à leurs devoirs. Le commissaire de la halle aux boucheries devra faire l'inspection de la rue Ste. Anne à la rue St Philippe,et le commissaire de la halle aux légumes depuis la rue St Philippe à la rue des Ursulines. Les autres parties de cette Municipalité seront inspectées par les commissaires des divers districts sous les mêmes peines et conditions.

2° Tous tenneurs de cabarets, cafés, tavernes et autres qui fourniront ou fourniront des places pour la facade de leurs maisons à des coiffeurs pour y faire toute autre, une amende de vingt piastres pour chaque contravention, et en cas de récidive, leur licence sera retirée.

3° Pendant les mois de l'été durant lesquels il n'est permis de vendre les huîtres, il ne sera permis aux fermiers des postes d'huîtres, d'y exercer leurs industrieuses vocations sous peine d'une amende de vingt cinq piastres par chaque contravention, et il leur est défendu sous peine de la dite amende d'y vendre aucune chose que des fruits.

4° Les propriétaires ou fermiers ou bacs à vapeur devront tenir un entourage solide ayant une grille et une petite porte en face du débarcadaire du ferry, laquelle porte ouvrage aura trente pieds de large à la rue, et devra se prolonger de chaque côté jusqu'au flanc de la levée, et jusque dans le fleuve, chaque côté quelques pieds au-delà du débarcadaire, et devra être maintenu dans le plus grand état de propreté, sous peine d'une amende de dix piastres par chaque contravention.

5° Les emplacemens ou pavillons où il se détaille maintenant des glaces, limonades, &c., devront immédiatement être démolis de la Levée, rue de Bienville, lesdites glaces auront la faculté, sur la demande qu'ils pourront en faire, de transporter leurs petits pavillons sous une des allées de la Place d'Armes, en face de l'Eglise, pour chacun desquels emplacemens il paieront à la Municipalité la somme de vingt cinq piastres par mois pendant un mois de la présente ordonnance, il ne sera permis de tenir en dehors des marchés d'autres étals [et ce seulement pendant les heures du marché; c'est à dire jusqu'à dix heures du matin] que ceux pour la vente du jambon, petit sale, porc, farine, maïs, riz, pois, haricots, graine, vermicelle, café et tierre du pays.

Tout l'emplacement qui se trouve sur la Levée entre les deux halles devra être tenu libre et débarrassé de tout colporteur; et après les heures du marché, tous les dehors des marchés ainsi que l'espace entre les deux halles, seront journellement balayés et maintenus propres; les deux commissaires sont chargés de veiller à l'exécution de la présente disposition, sous peine, en cas de négligence, d'une amende de quinze piastres par chaque contravention.

7° Les présentes résolutions sont imprimées en anglais et en français et publiées dans plusieurs gazettes, et en outre le Maire est et demeure invité à les faire imprimer au nombre de cent exemplaires et à les faire afficher dans diverses parties des trois halles de cette Municipalité, et en tous autres lieux publics, de sorte que toute personne intéressée puisse avoir connaissance de la présente ordonnance et de ne pas prétendre en ignorer la promulgation

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder,
Approuvé le 14 juillet 1840.
(Signé) WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme.
S. W. WATERS, Secrétaire

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance de Lundi, 13 Juillet 1840.

Résolu, Que l'ordonnance passée à la dernière séance, concernant la police des [illegible] et des environs des Halles, soit remise à la municipalité [illegible] pour la dite ordonnance la disposition relative à [illegible] d'emprisonnement, prescrite contre les coupables qui [illegible] entre les deux halles.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder
Approuvé le 25 juillet 1840.
(Signé) Wm. FRERET, maire.
Pour copie conforme.
(Signé) S. W. WATERS, secrétaire

AUX DROGUISTES.

LES soussignés ont en mains 30 grosses de poudre de Seidlitz, 1ère qualité, qu'ils offrent à vendre à bas prix, par grosse. Ils ont constamment pareille en dépôt. Le tout qu'ils vendront en quantités au gré des acheteurs.
DAVID FELT & Co., dépôt de New York,
18 juil. 48, rue de la Levée.

MACHINES A VAPEUR.

LES soussignés agens de Cloddie & Cone, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, marchant à eau, propres à scier, et tous genres de ce genre.
13 m—1ac FRERET BROTHERS.

A VIS.—Le soussigné, agent de la maison Cadet, Mère & Cie, de Vevey-Creek, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Royale No. 102, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
A. VAUDROCQUE.

---

100 CAISSES de 5 et 10 livres chaque thé impérial et poudre à canon, à vendre par
3 sept. CONVERSE & Co., 55, Nlle. Levée.

RIZ en vrac, en déchargement et pour [illegible] tom, à vendre par
3 sept. CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée.

CONSERVES, pavirades, poivre et noix muscades, à vendre par
3 sept. CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée.

FARINE—700 barils farine superfine récemment reçus et à vendre
4 sept. MAHARD & BROTHER.

GENIEVRE, Vins, Sacs de pitre—30 pipes genièvre de Hollande, 10 pipes rum de la Jamaique, 100 quarts de vin de Malaga, 100 pipes de Champagne, 50 sacs de piments, 50 balles sacs de pitre, à vendre par
1er sept GRONING & Co.

SUCRE et Café de la Havane—1400 sacs café de la Havane, 50 caisses sucre brut, 20 do de sucre blanc de la Havane, 800 milliers cigares de la Havane, à vendre par
1er sept R. GRONING & Co.

GENIEVRE de Hollande—100 pipes marques de l'Union de l'Ancre, du Cheval Noir et autres, d'importation directe, reçu par la goélette Mari-Frank, d'Amsterdam, à vendre à des termes libéraux, par
HAGEDORN & CRAMER,
7 sept 50, rue Bienville.

TRAITES sur Boston à 60 jours—3 Traites chacune de la somme de $1800 et une de $1000, à vendre par
ADAMS HARTWELL & Co.
1er sep 30, rue Poydras.

MOUCHOIRS de poche, fond blanc, brodés aux coins; mouchoirs imitation Madras; châles fond rouge Turque, avec bordure imprimée; mouchoirs barqueo à raies claires, etc., etc., à vendre par
BOURRY D'IVERNOIS, 30, Chartres.

TOILE à drap blanchie et écrue—300 bales en magasin à vendre par
19 août JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

FICELLE—20 ballon convenables pour presses à coton et planteurs à vendre par
19 at JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

VIN de Catalogne, eau de vie d'unisette 1re qualité, en magasin à vendre par
19 août R. GRONING & Co.

CAFE—1400 sacs de café vert de la Havane, dernièrement reçus à vendre par
19 août R. GRONING & Co.

WAGGONS, charrettes, diays et roues de toutes dimensions, constamment en mains à vendre par
19 août JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

MUSCADES—80 barillets muscades fraiches à vendre par
19 août N. D. CHAMBERLIN & Co.
19 août 40, rue Gravier.

CORDE D'EMBALLAGE—100 rouleaux à vendre par
19 at JOS D. DENEGRE,
16, rue de la Douane.

SUCRE—100 boucauts 1re. qualité à vendre par
19 at P. A. GIRAUD,
6, Nlle.-Levée.

FARINE—100 barils farine fraiche superfine à vendre par
19 août P. A. GIRAUD,
6, Nlle.-Levée.

WHISKEY—300 barils vieux Whiskey rectifié à vendre par
19 août P. A. GIRAUD,
6, Nlle.-Levée.

CORN, en Gros & plaires, en barils et en b sacs à vendre par
19 at JAMES D. DENEGRE,
16, rue de la Douane.

VIN DE MADERE—en barriques et 1/2 pipes à vendre par
19 août N. D. CHAMBERLIN & Co.
40, rue Gravier.

AVIS—SALA A CARROLLTON—Le jardin sera brillamment illuminé sur les dix-neuf, mardi et vendredi soirs prochains, si le temps le permettra. Les chars partiront à toute heure jusqu'à 10 heures p. m. en commençant de Carrollton, le mardi et le vendredi, à 8 heures p. m. Le Dimanche les chars partiront à toute heure depuis 8 heures p. m. jusqu'à 10 heures p. m.
19 août JOHN HAMPSON,
13 jt ingénieur en chef du N. O. C. R. R. C.

TOILE et Corde d'emballage—100 rouleaux de cordes d'emballage et 1 balle toile d'emballage de Dundee, en magasin et à vendre par
31 jt S. FIELD,
73, rue Bienville

MOUCHOIRS—Un grand assortiment de mouchoirs de Madras de Versailles blanches, de mousseline blanche, et imitation batiste; ainsi que des cravates de mousseline imprimée, à vendre par
29 août CLASON & VLES,
44, Chartres, au premier.

TOILE Allemande, platille noyale, toile à chemises de fil, etc., à vendre par
3 sept HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville.

CHAUX—600 barils chaux de Thomaston à bord de la goélette Signal, à vendre par
18 août DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

SAVON—300 caisses savon No. 1 (Lords); 100 do do (H. Morton; 100 do do W. L. Brooks; 100 do do Goulds extra, reçues par la barque Henry Norton, à vendre par
18 août DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

HUILE—10 tierçons huile de baleine blanchie à vendre par
18 août DAVIS & HOBART,
18, rue de la Douane.

CORDES BLANCHES—21 rouleaux à vendre par
14 sept DAVIS & HOBART, 36, Douane

PORTER DE LONDRES, dit Double Brown Stout.—Le soussigné vient de recevoir directement de la brasserie bien connue de Charles Abbott & Co. un envoi de cette bière, qu'il vendront en lots de la barrique ou plus, à bas prix et à des termes accordés.
19 mai—2ps HOURRY D'IVERNOIS, 30, Chartres.

SAUX BLANCHISSEUSES—Rue de Javelle—Celle dans la propriété de faire disparaître toutes les taches d'encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de table est exposé.

Mise en petite quantité dans les savonnages, elle donne au linge fin une blancheur parfaite, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de
29 a A. A. PEYCHAUD, 123 Royale.

TOILE DU KENTUCKY.—Cordes d'emballage et Sceilles à vendre par
30 juin SAMUEL BELL,
29, rue des Magasins.

LOG-CABINE.—Recemment reçu un nouvel envoi d'Eau de vie de pingles dites *Log-Cabine et Hard-Cider* à vendre par
30 juin HYDE & GOODRICH,
16, rue de Chartres.

AGUILLES DITES IMPERIALES—Rogues et ivoire. Un nouvel envoi de celles marquées "Hyde et Goodrich."
HYDE & GOODRICH,
16, rue de Chartres.

INDIGO—10 surons de Carracas, en magasin et à vendre par
10 sept N. D. CHAMBERLIN & Co.
50, rue Gravier

VIN de Madère, des îles Canaries en pipes et 1/4 de barriques, à vendre par
10 sept N. D. CHAMBERLIN & Co.
40, rue Gravier

VIN de Madère en 1/2 pipes et 1/4 de barriques, en magasin et à vendre par
10 sept N. D. CHAMBERLIN & Co.
40, rue Gravier.

RUM de la Jamaique—4 poinçons en magasin et à vendre par
10 sept N. D. CHAMBERLIN & Co.
40, rue Gravier

EAU-DE-VIE du pays—100 barils 1ère. et 4ème. preuve, à vendre en magasin par
10 sept N. D. CHAMBERLIN & Co.
40, rue Gravier

BOUGIES, à vendre par
4 sept. FRERET BROTHERS, 68, Gravier.

TOILE à drap blanchie et écrue—400 pièces à vendre par
3 sept. WIGGIN & DAVENPORT, 38 Gravier.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par
3 sept. SAMUEL BELL,

CIGARES—600 sacs cigares de la Havane, à vendre par
3 sept. ROGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

LETTRE de change à vue sur Cincinnati, à vendre par
3 sept JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

TRAITES sur Boston et New York, à vendre par
3 sept WILLIAM G. HEWES, rue Natchez.

CORDES—150 rouleaux cordes de Nord, à vendre par
2 sept W. C. TOMPKINS & Co. 56, rue du Camp.

BEURRE—30 barillets beurre du Missouri, à vendre par
2 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

POIVRE—100 sacs de poivre noir, à vendre par
2 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

BEURRE de l'Ouest—40 barillets à vendre à bas prix par
11 sep P. A. GIRAUD, 6, Nlle. Levée.

HUILE de lin et esprit de térébenthine—40 barils à vendre par
11 sept 12 Août MAHARD & ANDREWS.

VIN rouge de Catalogne en barriques à vendre par
13 août—3. J. A. BUCHET, Toulouse.

SARDINES à l'huile—2000 boîtes à vendre par
13 sept AUG. MOULIHER, 30, rue St. Louis.

ESPECES à vendre par
12 sept J. M. CABALLERO,
22, Vieille Levée.

PORC MESS—100 barils pure mess, à vendre par
10 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

GRAISSE—300 barillets graisse ferme, à vendre par
10 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

SUIF—50 barils à vendre par
8 août JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

PAPIER à Enveloppe—4000 rames, à vendre par
21 at WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

BON Vin rouge, à vendre par
14 août CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée.

CAFE de la Havane.—800 sacs en magasin et à vendre par
17 août DAVIS & HOBART, 18 Douane.

UN lot d'échantillons de tabac à vendre par
11 sept J. F. BONNET, 3 Royale.

EAGLES—7 bouteaux venant de Cincinnati, à vendre par
JOS. LANDIS & Co. 11 at

FARINE—400 barils farine fraiche superfine, à vendre par
JOS. LANDIS & Co. 11 at

BŒUF prime et mess, à vendre par
11 a MAHARD & BRO. 36, Nouvelle-Levée.

FARINE—100 barils farine fraiche, à vendre par
11 at MAHARD & BRO. 36, Nlle-Levée.

PORC—300 barils pure mess, à vendre par
11 sept BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

MORUE—50 caisses et 5 barriques à vendre par
11 sept EDOUARD SPRAGUE, 22 Douane.

WHISKEY—80 barils whiskey rectifié à vendre par
11 sept WIGGIN & DAVENPORT, 38, Gravier.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par
11 a MAHARD & BRO. 36, Nlle-Levée.

POIVRE—300 sacs poivre noir lourd, à vendre par
31 jt. BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

SUCRE de Boston raffiné, à vendre par
30 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE clarifié, à vendre par
30 jt. CONVERSE & Co 55, Nlle. Levée.

CAFÉ de Rio et Havane, à vendre par
30 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

THÉ impérial et poudre à canon, à vendre par
30 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

ALUM et Sel en poudre, à vendre par
30 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE—50 boucauts sucre supérieur; à vendre par
30 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

AVIS—AUX Maçons et Carpentiers—Pour la vente de la Maison de première qualité à vendre par
JAMES D. DENEGRE.

CHAPEAUX à vendre par
20 jt. FROST & Co.
6, rue de la Douane.

BRODEQUINS—700 paires à vendre par
20 jt FROST & Co., 6 rue de la Douane.

FARINE aigre—300 barils de farine aigre, à vendre par
J. LANDIS & Co.

BŒUF—Mess et prime en barils et demi-do, à vendre par
20 juil MAHARD & BROTHER, Nlle-Levée.

TABAC COUPE FIN—50 barils à vendre en magasin par
27 juil J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levée. 27 jt

KERSEYS à vendre par
27 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

INDIENNES—Un bel assortiment par
27 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

CAFE de la Havane—80 sacs en magasin et à vendre par
21 juil ABR. TRIER, 34, Gravier.

PORC prime—80 barils à vendre par
J. VAIRIN & Co. 36, Poydras.

PORC désossé—100 barils à vendre par
29 jt J. VAIRIN & Co. 36, Poydras.

HUILE D'OLIVES—100 paniers, à vendre par
30 jt AUG. MOLIER, 55, rue St. Louis

BEURRE—20 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
30 jt J. VAIRIN & Co. 36, Poydras.

LARD—150 barrillots bon lard, à vendre par
30 jt J. VAIRIN & Co. 36, Poydras.

WHISKEY—100 barils, à vendre par
30 jt J. VAIRIN & Co, 36 Poydras.

GINGEMBRE—100 barillets 1re qualité à vendre par
G0 juil N. D. CHAMBERLIN & Co, 40 Gravier

CAFE DE JAVA—50 sacs sacs de Java, à vendre par
9 juil. N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, rue Gravier.

FARINE—150 barils farine superfine, à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 6, Nlle-Levée.

CHAUSSURE—50 caisses brodequins roses à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, rue Gravier.

COUPE BLEU—16 balles à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Théophiteboas.

HUILE de Sperm—15 barils à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Théophiteboas.

CLOUX de Giroflée—Un petit lot à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Théophiteboas.

BEURRE de l'Ouest—46 barillets à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Théophiteboas.

PIASTRES Mexicaines à vendre par
8 juil. J. M. CABALLERO,
22 do de Monterrant, 1837
120 do do ordinaires
120 do do Vieux Mexicains, Médec.
96 do do Pauliac Médoc, 1826,
24 do do vieux St. Estephe, 1826,
74 do do Vieux Margaux, Médoc
87 do do Beaune Rouge,
30 do do St. Julien Médoc,
10 do do Chateau Lafitte, 1826,
9 do do do Haut Sauterne,
29 barils vinaigre blanc,
22 barils vieux cognac, marque J. J. Dupuy,
5 do do do Castillon,
Quelques balles de Nappes, qualité ordinaire,
100 do do blanc, vieux Barsac,
25 do do do Haut Sauterne,
215 caisses Grand La Rose, 1833,
20 do Haut Brion La Mission, C. C. 1837,
50 do Chablis,
150 do vieux Margaux, Médoc, 1833,
25 do do Chateau Lafitte do.
20 do do do Latour do.
1000 quarts glaces à l'eau de vie en boeaux
300 panniers anisette surfine,
150 paniers Champagne, première qualité,
100 do do Seconde Rte. Rouge,
50 Paniers bouteilles vides de Bordeaux,
100 Caisses cruchons, porcelaine forme Hollande, contenant chacun 2 bouteilles,
50 caisses cruchons à l'eau de vie, de la marque J. Badin frères, Paris,
8 services complets en porcelaine blanche,
2 caisses contenant 50 miroirs de différentes grandeurs.
R. A. LEFEBVRE & Co.
19, rue Toulouse.

ARTICLES DE FANTAISIE—Les soussignés viennent de recevoir de nouveaux envois d'articles de fantaisie de Londres et de Paris, comprenant des tables de toilette en acajou et en bois de rose pour hommes et pour dames, avec tous les instrumens de toilette; des nécessaires à double fonds et style de la négresse, en bois de rose et d'ébène; des boîtes à ouvrage en ivoire et autres; des articles à écrire, tels que boîtes à lettres, boîtes d'encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de table est exposé.

Mise en petite quantité dans les savonnages, elle donne au linge fin une blancheur parfaite, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de
29 a A. A. PEYCHAUD, 123 Royale.

TOILE DU KENTUCKY.—Cordes d'emballage et Sceilles à vendre par
30 juin SAMUEL BELL,
29, rue des Magasins.

LOG-CABINE.—Recemment reçu un nouvel envoi d'Eau de vie de pingles dites *Log-Cabine et Hard-Cider* à vendre par
30 juin HYDE & GOODRICH,
16, rue de Chartres.

AGUILLES DITES IMPERIALES—Rogues et ivoire. Un nouvel envoi de celles marquées "Hyde et Goodrich."
HYDE & GOODRICH,
16, rue de Chartres.

MOULIN A SOIE DE ROBINVILLE,
Rive droite, paroisse Jefferson.

LES soussignés, ayant leur Moulin en opération, sont prêts à recevoir les cocons que leurs amis voudront leur envoyer, et ensuites, qui pourront leur être transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.

Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.
14 m. JOHN S. DAVID & Co.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes importées de Bordeaux.

200 barriques vin rouge, médoc vieux,
150 do do de St. Estephe do,
220 do do de Montferrant do,
100 do do ordinaires,
30 barriques vin blanc, vieux Haut Sauterne,
6000 caisses vin rouge dans les qualités ordinaires,
2000 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
2000 caisses vin vieux, Chateau Margaux,
100 do do marque C. C. Haut Brion Mission,
25 caisses vieux Haut Brion Lagrave,
25 demi pipes vieille eau de vie de Cognac,
25 caisses liqueurs assorties en cruchons porcelainé,
100 do de do en bouteilles blanches,
200 caisses cerises, marque Badin frères, Paris,
100 dame-jeanne vide,
50 milliers bouchons demi fin et fin, en me de 6 6,
3 services à thé et dîner en porcelaine chinoise, pour
4 août—6 R. A. LEFEBVRE & Co, 19 Toulouse.

LES soussignés reçoivent par le navi v Eolaire de Bordeaux, et offrent à vendre :

20 quarts de pipes } Eau de vie v [illegible] fine, champ
100 barils. } pagne 1831, qua [illegible] supérieure,
D'importation directe, sain [illegible]

Vins rouges en barrique, St. Julien, St. Estèphe, Macau, Chateau Lafitte &c. &c. de différentes qualités et prix,
Vins en demi barriques St. Julien, 1re. petit lot,
Do en caisses, de différens qualités et prix par 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles,
Vins blancs en tierçons de 30 et 36 gallons, très bonnes qualités,
Do en caisses de 12 bouteilles et qualité supérieure en caisses de 24 bouteilles Barsac et Sauterne,
Eaux de vie ancienne, en demi pipes, quarts de pipes et barils.

Liqueurs en assortiss en caisses de 12 bouteilles,
Do do en flacons de Porcelaine,
Sirops do do en caisses de 12 pajtes bouteilles, assortis,
Anisette fine, en paniers,
Curaçoa en cruchons,
Marasquin en cruchons,
Fruits à l'eau de vie assortis, à très bon marché,
Olives en petites bulles de 60 à 70 livres,
Champagne Ay 1re. qualité, bouteilles, demi-bouteilles, 1 litre, quarts,
SERRAUET FRERES,
28, rue Bienville

REÇU par le Ambassin, en débarquement, un bel assortiment d'articles suivans d'été :

Linon et canzil fin et en mérinos,
Redingottes de
Pantalons de
Blouses en toile grise très fine,
Chapeaux blancs en mérinos,
Omelle fil, dessins nouveaux,
Cravates noire de bolette, soie, pékerines, et autres articles,
Gants d'été en soie,
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.

Le soussigné garnit incessamment pour France, tâte à tous les articles ci-dessus à des prix modérés pour le comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir solder leur compte.
Vve. BECAUX,
Nlle. Rue Royale, entre Bienville et Conti.

EN débarquement du navire Eolaire de Bordeaux et à vendre par les soussignés :

50 barriques vin rouge Montferrant,
50 do do vin de Médoc et St. Julien,
25 barriques vinaigre blanc,
Et demi pipes Cognac.

En magasin les dessertations antérieures :
4000 caisses vin rouge (en draw bank)
400 do do St. Julien,
200 do do différentes marques,
400 do do de Médoc,
150 barriques vin Rouge, différens crus,
40 do vin de Margaux,
700 paniers anisette.
A. CAZEVIELLE & Co.
No. 61, rue Toulouse

AVIS LEGAUX.

VENTE PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de Paroisse—No. 899.—N. N. Destrehan contre H. F. Oldham et al.—Vertu d'un Ex-vertu d'un ordre de vente et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse de Jefferson, l'exposerai en vente publique à la Nouvelle Orléans, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette,

JEUDI, le 17 septembre prochain,

à une heure de relevée, la propriété hypothéquée suivante, savoir :

UN LOT DE TERRE,

dans le Mechanic's Village, situé sur la rive droite du Mississipi, vis à vis le faubourg Lafayette, dans la paroisse de Jefferson, désigné sur le plan original dudit village, dressé par B. Buisson, et déposé en l'etude du juge de paroisse de la susdite paroisse de Jefferson, par le lot numéro huit, dans la carte numéro deux, mesurant quarante cinq pieds face à l'avenue Carpentier, entre les rues Front et Seconde, avec une profondeur entre des lignes parallèles, de cent vingt pieds.

Ceci étant la seconde et la dernière crée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire de fournir aux obligations à un an, avec une caution solidaire, bonne et solvable hypothèque spéciale et intérêt de dix pour cent jusqu'à parfait paiement.
28 août MANUEL AGARCIA,
Sheriff

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes parviendront, salut: —Attendu que Pierre Edmond Mader, de cette ville, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, de la propriété ci-après décrite, et dûment revu jugée de cette Cour, où la dite vente fut enregistrée le 21ème. jour de juillet de l'année 1840, pour un avis conformément à un ordre à lui donné par l'Hon. Juge de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs de ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et à tous autres que ces présentes intéressera soit par eux présentés, sommera au nom de l'Etat de la susdite ville de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droits à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'affaire de la succession de Mme. Marie Louise Feliciana Fortier, veuve de Jean Baptiste Macarty Fortier, dont ledit Pierre Edmond Mader a fait l'acquisition, de produire leurs titres et prétentions, dans l'espace de trente jours, à compter de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 19ème. jour de juin de l'année 1840, en vertu d'un writ de saisie et vente lancé par et à la requête, et à mon adresse, dans l'affaire de Pierre Edmond Mader et Victoire Estelle Bienvenu, son épouse, contre la veuve Isabelle P. Fox, No. 10,398, du Docket de cette Cour, et le produit de la vente en fut de $6,300 payable comptant.

Description de la Propriété d'après le Transfert Judiciaire:

Un Lot de Terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Lacourse, dans l'île ci-devant entre les Lignes Nayades, Apollon, Etats et Clio, et désigné par le no. 1, d'où l'tiet no. quatre-vingt trois, sur le plan du dit faubourg, ayant soixante anglaise, cinquante pieds de front sur la rue des Nayades, et quatre vingt-six pieds de profondeur, et face à la rue Erato. Et aussi un lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit et ayant soixante anglaise, cinquante pieds de face à la rue des Nayades, et s'étendant dans la profondeur, entre des lignes parallèles, aussi vingt-sept pieds de jour.

(L. S.) Donné sous mon sceau, et le sceau de cette Cour, bureau du Greffier, N. Orléans, le 1er août 1840.
LOUIS B. COURTIN,
17 août—3.ms 30j Dép. Greffier.

SAUMONS—20 barils saumons No. 1, à vendre par
14 sept DAVIS & HOBART,
20, rue de la Douane

SALAISONS et conse ves d'Underwood, de tortues à tête, soupe de limon, poivre de Cayenne &c. &c., moutarde, &c., en débarquement du Rigo, à vendre par
14 sept DAVIS & HOBART, 20, Douane

SEL—4000 sacs sel des îles Turques en débarquement du brick Leo, à vendre par lots au gré des acheteurs; au dit lieu, à vendre par lots au gré des acheteurs; au bureau de
14 sept P. & R. GIRAUD, 6, Nlle. Levée.

TOILE de Dundee forte, à vendre par
14 sept ANDREWS & BROTHERS,
50, rue du Camp

MANDATS sur New York, à vendre par
11 sept ANDREWS & BROTHERS,
50, rue du Camp

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures cigares de la Havane, constamment en mains à vendre par
14 sep J. M. CABALLERO,
22, Vieille Levée.

MERINOS de fantaisie et de couleurs assorties à vendre par
14 sept CLASON & VLES,
44, Chartres.

TOILE POUR DRAPS—1re et 10e. de qualité, bien forte, à vendre par
14 sept CLASON & VLES,
44, Chartres.

DRAP anglais superfin, de couleurs noires et bleues, à vendre par
14 sept CLASON & VLES,
44, Chartres.

FIL A COUDRE en bobines et en écheveaux, de couleur blanche et autres, à vendre par
14 sept CLASON & VLES, 44, Chartres.

CORDE D'EMBALLAGE—200 rouleaux corde du Kentucky, du Missouri, et du Nord, à vendre par
14 sept G. H. GOODMAN,
21, rue de Chartres.

COUVERTURES Françaises—10 balles couvertures à points, de la manufacture de Grande, à vendre par
14 sept G. H. GOODMAN, 21, Chartres.

CAUS DE PITRE—35000 sacs de 2 à 2 1/2 livres chacun, à vendre par
14 sept G. B. GOODMAN,
21, Chartres.

CIGARES—50000 cigares supérieurs de la Havane de première connues à vendre par
14 sept DAVIS & HOBART,
30, rue de la Douane

TRAITES sur New-York, à 3 et 60 jours de tue, à vendre par
13 sept KOHN, DARON & Co.
30, rue Bienville.

CAFE—130 sacs excellent cafe vert de la Havane, actuellement en débarquement et à vendre par
12 sep JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

SIROP de Salsepareille—100 caisses sirop de salsepareil le, en magasin et à vendre par
12 sept W. C. TOMPKINS & Co. 56, rue du Camp.

SUCRE de la Havane—20 caisses sucre blanc de la Havane